



FOYER-RURAL de MARSAIS
10 route de Saint Jean – La Chaussée – 17700 MARSAIS
Courriel : contact@foyerrural-marsais17.org
Site Internet : www.foyerrural-marsais17.org
Association loi 1901 - Siret : 381 434 166 00017



FICHE INSCRIPTION ZUMBA KIDS

Identité de l'enfant :

NOM : PRENOM :

Date de naissance :/...../20__

Adresse :

Code Postal : Ville :

Identité du Représentant Légal : () père () mère () tuteur

NOM : PRENOM :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :@.....

Téléphone fixe : Téléphone portable :

En cas d'urgence, prévenir :

Mme, M. Téléphone :

Mme, M. Téléphone :

Si personne n'est joignable, j'autorise à prendre toute mesure d'urgence, médecin, pompiers, hôpital.

J'atteste avoir lu et accepter le règlement (au dos de la fiche).

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Les cours de Zumba KIDS, dispensés par une Instructrice & Coach diplômée, ont lieu au Complexe du Chat d'Eau de Marsais, Salle «Chartreuse», tous les mardis de 18h45 à 19h45 (hors vacances scolaires).

Cotisation : 50 € à l'année (soit 35 cours à 1,43 €) ou 2 € à chaque cours + carte adhésion Foyer Rural 15 €
Possibilité de régler en deux fois (l'ensemble des chèques est à remettre avec le dossier d'inscription).

Fiche à ramener avec votre règlement lors de l'inscription accompagnée **OBLIGATOIREMENT par un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la zumba datant de moins de trois mois.**

Cadre réservé au Foyer Rural		
Date	Mode de règlement	Somme réglée

REGLEMENT INTERIEUR

- **La CARTE D'ADHESION** du Foyer Rural :

D'un montant de 15 €, elle est obligatoire pour participer aux diverses activités que propose le foyer rural. Elle est nominative et vous permet (avec une seule carte) d'accéder à toutes les activités. Elle est non remboursable et inclut une assurance individuelle accident.

- **TARIF**

50 € (soit 35 séances à 1,43 €) ou 2 € à chaque séance.

Une séance d'essai est offerte aux nouveaux adhérents.

Le paiement est effectué à l'inscription. Il est possible de régler en deux fois sans frais (l'ensemble des chèques est à remettre avec le dossier d'inscription).

- **HORAIRES**

Les séances de Zumba KIDS, dispensées par une Instructrice & Coach Diplômée, auront lieu tous les mardis de 18h45 à 19h45 (hors vacances scolaires et jours fériés), à partir du mardi 06 septembre 2016, au Complexe du Chat d'Eau de Marsais, Salle de la Chartreuse.

- **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Aucune inscription ne sera prise en compte sans :

- le règlement la cotisation et de la carte
- un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la zumba** datant de moins de trois mois.
- la présente fiche dûment remplie et signée

- **DIVERS**

- Les cours de zumba KIDS sont ouverts aux enfants âgés de **07 ans à 12 ans**.
- Des chaussures propres sont exigées (pas de pieds nus, ni en chaussettes).
- La responsabilité de l'association est mise en jeu seulement à partir du moment où l'enfant a été pris en charge par l'animatrice de la séance (ou une personne mandatée par l'association à cet effet) dans la salle où se déroulent les activités. Cette responsabilité n'est pas engagée hors de la salle d'activité ni à partir de l'heure de la fin de séance.
- **Certaines photos prises durant les cours ou durant certaines manifestations pourraient éventuellement être utilisées, uniquement dans le cadre du foyer rural : site internet du Foyer Rural, diaporama durant l'assemblée générale ou au forum des associations. Sans courrier écrit de votre part, transmis aux responsables, le Foyer rural considère tacitement que vous êtes d'accord.**

AUTORISATION DE PRISE DE VUE

Nous soussignés (noms, prénoms),

donnons ne donnons pas

à l'association FOYER RURAL DE MARSAIS, l'autorisation de photographier et filmer notre enfant prénommé dans les conditions décrites ci-dessous et de publier, exposer et diffuser la photographie ou le film la représentant pour les usages suivants :

- Publication sur notre site internet
- Publication sur notre brochure
- Diffusion vidéo pour démonstration lors de nos manifestations.

Cette autorisation reste valable pour toute la saison 2016/2017.

La publication ou la diffusion de l'image de votre enfant ainsi que les légendes et les commentaires accompagnant cette publication ou cette diffusion, ne devront pas porter atteinte à sa dignité, sa vie privée et sa réputation.

Fait à....., le __/__/20__

Signatures des parents précédées de la mention manuscrite «lu et approuvé» :